

COLLOQUE

**30 ans après l'arrêt Brasserie du Pêcheur :
Où en est-on de la place et du rôle du juge national
dans le système européen de juridictions ?**



**Jeudi 12 mars 2026
09h à 13h**

En Grand'chambre de la Cour de cassation

S'inscrire
en présentiel



COUR DE CASSATION

9h

Propos introductif

- **Koen LENAERTS**, président de la Cour de justice de l'Union européenne
- **Christophe SOULARD**, premier président de la Cour de cassation

Table ronde – Le juge national au cœur d'un système européen de juridictions

Prévenir la mise en jeu de la responsabilité de l'État en donnant plein effet au droit de l'Union implique pour le juge national de se livrer à trois opérations dont l'impact sur la substance du droit national et sur ses méthodes de travail est évident. La première est celle de l'application uniforme du droit de l'Union et de la protection des droits qui en découlent (1). La deuxième est celle de la participation du juge national au système de coopération institutionnalisé par la procédure préjudicielle de l'article 267 TFUE (2). Le juge national est enfin le creuset de la convergence des sources européennes que sont le droit de l'Union européenne et celui de la Convention européenne des droits de l'homme (3).

Modératrice : **Hélène GAUDIN**, professeur des universités

9h30

Première thématique : appliquer et protéger

Intervenants :

- **Vincent VIGNEAU**, président de la chambre commerciale de la Cour de cassation
- **Jean-Guy HUGLO**, doyen de la chambre sociale de la Cour de cassation
- **Bernd ODÖRFER**, juge à la Cour fédérale de justice de Karlsruhe (Allemagne)
- **Régis FROGER**, président désigné de l'Ordre des avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation

10h45

Deuxième thématique : coopérer avec la Cour de justice

Intervenants :

- **Nicolas BONNAL**, président de la chambre criminelle de la Cour de cassation
- **Marko BOŠNJAK**, ancien président de la Cour européenne des droits de l'homme et juge à la Cour de justice de l'Union européenne
- **Frédéric KRENC**, juge élu au titre de la Belgique à la Cour européenne des droits de l'homme

11h45

Troisième thématique : combiner et concilier les droits européens

Intervenants :

- **Sabine CORNELOUP**, conseillère à la première chambre civile de la Cour de cassation
- **Johan CALLEWAERT**, ancien greffier adjoint de la Grande Chambre de la Cour européenne des droits de l'homme

12h30

Propos conclusifs, une communauté des juges au service des justiciables

- **Pierre COLLIN**, président adjoint de la section du contentieux du Conseil d'Etat

13h

Clôture

Direction scientifique : Mmes Clémence BOURILLON, chargée de mission et cheffe du service des relations internationales et Hélène GAUDIN, professeur des universités